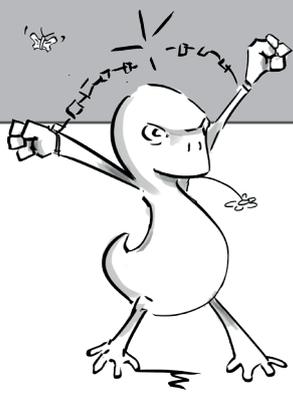


Journal de l'APU - Fives

Hellemmes - St Maurice Pellevoisin



LE TRITON LIBÉRÉ

N°4

Printemps 2016



Vendredi 25 Septembre, l'APU de Fives a installé une permanence collective sur la place Degeyter. Derrière notre banderole des plus explicites, absence de soutien de la mairie, crise du logement et choix municipaux contestables.

L'APU de Fives-Hellemmes-Saint Maurice s'est créé dans un contexte de restructuration du quartier : grands projets immobiliers, hausse des loyers, actions culturelles pour remédier aux problèmes... Notre action se fait en deux phases : permanences collectives d'accueil et accompagnement des habitant-e-s ayant des problèmes de logement (prévention des expulsions, inaubrité, conflits locatifs...) et mise en place d'actions collectives. Malgré une action reconnue et plus de 130 familles accompagnées, nous n'avons toujours pas de financement public ni de local fixe.

« C'est à rien y comprendre »

Vendredi 25 septembre, une cinquantaine de personnes étaient présentes pour manifester leur soutien à la recherche de local de l'APU. Parmi elles, plusieurs familles accompagnées étonnées

de la situation de l'association : «C'est à n'y rien comprendre», «la mairie claque des millions pour lille 3000 et pour nous c'est la galère», les réactions sont unanimes. Depuis notre création, on a écrit de nombreux courriers et interpellé plusieurs fois la mairie pour obtenir des subventions ou un local. Sans réponse. Pourtant, notre action est reconnue par les services publics : de nombreuses familles accompagnées ont été orientées par des travailleurs sociaux du centre communal d'action social, de la CAF ou des services de la mairie.

Parole critique contre grand projets

Mais pour les élu-es le constat est tout autre. Une parole critique sur les projets de rénovation du quartier n'a pas l'air d'être à leur goût. On a notamment soutenu les actions des habitant-es de l'îlot pépinière contre l'avancée des tours de béton

d'Euralille sur le quartier de Saint-Maurice. Ils/elles protestent contre leur expropriation organisée par la mairie pour construire des immeubles de neuf étages. Un projet avant tout rentable financièrement vu la situation de l'îlot, à deux pas des gares. Autres constat de désaccord, de nombreux logements sont construits dans le quartier mais peu semblent destinés aux habitant-es en galère. En effet on constate une augmentation constante du nombre de personnes qui viennent en permanence. Une preuve de plus de la crise du logement et du fait que la rénovation urbaine n'est pas en faveur des personnes habitant le quartier.

La lutte continue

Après la surprise dans les bureaux, quelqu'un finit par venir à la rencontre du rassemblement : il s'agit du directeur de la mairie de quartier. À moitié paniqué et surpris, il explique qu'il a essayé de joindre les élu-es mais ils/elles sont en réunion. Il promet d'organiser une entrevue avec le maire de quartier. La réussite de l'après-midi est ailleurs : une belle visibilité donnée à l'association, un soutien des passant-es, des familles mobilisées et un rappel envoyé à la mairie, l'APU est là !

Cette forme de mobilisation s'est répétée le 15 octobre et le 27 novembre avec plus ou moins de réussite du fait des caprices de la météo. On a fini par avoir une entrevue avec le président du conseil de quartier, sans grande avancée. On lâche pas l'affaire !



On s'en rend compte dans nos permanences et avec les familles qu'on accompagne, ça n'a jamais été aussi dur de se loger convenablement... Des familles se retrouvent obligées de louer des logements trop petits, trop chers, dans un mauvais état. Derrière on leur refuse l'accès aux dispositifs sensés leur donner accès à un relogement au prétexte d'arguments fallacieux : « les familles se mettraient volontairement dans cette situation pour bénéficier d'un relogement » 1.

Nan mais sérieux ?! Quel mépris de la réalité.

Les bailleurs sociaux traditionnels refusent de donner accès à un logement social à nombre de personnes, prétextant un manque de ressources.

Ce n'est pas l'effondrement du parc social de logement du (PACT) SOLIHA qui va améliorer la situation ni un quelconque encadrement des loyers déjà trop chers, qui intervient dans un contexte de spéculation sur les prix depuis 10 ans. Le tout abreuvé d'argent public pour vendre l'image de la ville et de nos quartiers.

Et ouais, il faut bien vendre nos quartiers pour faire la métropole

Et pourtant les logements sortent de terre à tour de bras sur la métropole, toujours plus, toujours plus haut. Fives et ses chantiers à tous les coins de rue en est un bel exemple.

La ville de Lille fanfaronne de ses 30% de logements sociaux dans les constructions.

Que cache ces chiffres ?

Il y a divers paliers de ressources pour les logements sociaux, le seul permettant un logement des plus démunis est le PLAI. Force est de constater qu'aujourd'hui on en construit peu ou plus assez alors que 39% de la population lilloise y est éligible. Les autres seuils permettent par exemple à une personne seule d'être éligible à un logement social avec prêt de 1700 euros de ressources mensuelles.

On se pose donc légitimement la question : où va la politique du logement quand même les bailleurs sociaux ne logent plus les plus démunis ?!

On en revient à notre constat de départ, ils/elles sont laissé-es à la merci du marché trop cher et des marchands de sommeil...

BRÈVES

Merci pour l'invit' !

Participation et rénovation urbaine ne font pas bon ménage. On en veut encore pour preuve l'invitation à la réunion associative autour du projet sur le friche FCB. Celle ci est arrivée dans notre boîte aux lettres le jour même de la réunion, le On remercie la Soreli pour cette pensée louable.

La gazette de Lille : comment dire ?

Faut pas avoir froid aux yeux quand on lit la presse gratuite ! Quelle ne fut pas notre surprise à la lecture du numéro de décembre 2015 de la gazette de Lille. Outre une interview du maire de quartier ou l'on apprend pas grand chose, une pleine page était consacré à Fives. Le journaliste avait l'air choqué de son amende de stationnement, il nous dépeint un quartier tenu par les bandes de dealer, des commerçants supposés blanchir l'argent de la drogue et ou le seul problème de l'habitat serait les expropriations... Nan mais sérieux, on parle du même quartier ?!



1 : justifications entendues à de multiples reprises par l'APU lors de commission de logement

Quand les huissiers s'emballent

A est venu nous voir en permanence collective en février 2015. Il était en attente d'un jugement dans une procédure d'expulsion pour une dette de loyer de 2400 euros. L'audience s'était tenue le 19 décembre et A n'était pas défendu.

Le 23 décembre, A réglait l'intégralité de sa dette auprès de l'agence, la Sergic. Courant Mars, le verdict tombe : la famille est expulsable alors même qu'il n'y a plus de dette. La raison : l'assistante sociale de la famille n'avait pas fourni au tribunal les pièces attestant sa capacité à payer cette dette. Nous mettons en place des dispositifs pour obtenir un relogement prioritaire pour A, sa femme et leurs 3 enfants en bas âge. Le premier à aboutir est le PDALPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées). Ils sont reconnus prioritaires du fait de l'ancienneté de leur demande de logement social et

“profitant de l'absence de la famille partie en vacances, la Sergic et les huissiers s'emballent”

de leur statut d'expulsables. Pendant ce temps, la procédure d'expulsion suit son cours et un commandement de quitter les lieux leur est adressé le 9 avril. Nous saisissons alors le juge de l'exécution (Jex) dans le but d'obtenir un délai avant que la famille ne quitte les lieux. Nous étions confiants : absence de dette, continuité du paiement du loyer, statut de prioritaire pour un relogement.

Fin de l'histoire ?

Une première proposition de logement est faite par Vilogia début mai, mais le logement ne correspond



pas aux besoins de la famille : nombreux travaux, trafic de drogues dans l'immeuble, seulement deux chambres. Un courrier est alors adressé au bailleur le 12 mai pour refuser le logement et réaffirmer le souhait de la famille d'être relogée dans de bonnes conditions.

Une seconde proposition est faite début juin. Le logement correspond et est en bon état. Le déménagement se fait dans la foulée et l'un des jeux de clés est rendu à la Sergic le 12 juin. L'audience auprès du Jex n'a plus lieu d'être. Nous souhaitons bon courage à la famille, en pensant ne plus la revoir pour cette affaire.

Huissiers en free-lance

Mais pendant l'été, profitant de l'absence de la famille partie en vacances, la Sergic et les huissiers s'emballent. Prétextant ne pas pouvoir rentrer dans le logement en juin, faute de clés, ils font comme si la famille n'était pas partie : la Sergic réclame le paiement des loyers de juin à septembre ainsi que de nombreux actes d'huissiers inutiles au vu de la situation (PV d'état des lieux impossible, de saisie vente, d'expulsion). Le rendez-vous avec A fin septembre est assez

hallucinant à ce niveau. Ensemble nous écrivons un recommandé à la propriétaire du logement (au nom de qui toute la procédure est menée) et nous en envoyons une copie à la Sergic. Nous leur relatons les faits dans l'ordre, et leur demandons d'arrêter cette procédure absurde. Le ton monte du côté de la Sergic qui ne souhaite pas reconnaître ses erreurs alors même que ses salariés ont émis des pièces qui confirment notre version des faits !

La propriétaire quand à elle est perdue. Elle nous demande d'attaquer la Sergic et se dit abusée par eux. Face à l'intransigeance de l'agence nous sommes obligés de revoir une avocate spécialisée et reprendre audience devant le Jex pour contester l'acte de saisie vente et le PV d'expulsion abusif. Les éléments de preuve dont nous disposons sont nombreux : état des lieux d'entrée du nouveau logement, témoignages des voisins des deux logements, transfert des versements CAF et des contrats d'énergie, mais aussi des mails et autres documents émis par la Sergic elle-même !

Nous sommes dans l'attente du jugement.



15 ans dans un grenier

D est venu voir l'APU Fives à la fin du mois de septembre. Il a été orienté par le CCAS de Fives. Son problème ? Son propriétaire veut réaliser des travaux dans son appartement du Mont-de-terre.

Quelques jours avant notre rencontre, le propriétaire est venu dire à D qu'il devait partir, retourner chez ses parents. La pression monte encore quand quelqu'un vient faire des mesures pour les travaux et laisse un trou béant dans un des murs. Pour l'APU, le dossier semble assez classique : le bail de D le protège jusqu'en 2018. Le propriétaire n'a jamais envoyé un seul courrier pour prévenir de ces volontés de travaux. Notre réponse sera rapide : un courrier recommandé écrit par D avec le soutien de l'association pour rappeler au propriétaire les droits du locataire. Et le tour est joué ! Enfin c'est ce qu'on se disait, car l'affaire ne va pas en rester là.

Logement de moins de 9m²

Comme on le fait souvent, on prévoit tout de même une visite au domicile de D. Et là, c'est la claque ! L'appartement est au troisième étage d'une grande maison, sous les combles. Il est ridiculement petit : il ne fait pas les 9m² réglementaires et on tient à peine debout à l'intérieur. La hauteur réglementaire de 2,20 m n'est atteinte nulle part. C'est un cagibi sous les toits pour 200 euros pas mois ! En plus de ça, le parquet n'a pas l'air en bon état... On accède à ce logement par une fébrile échelle de meunier très dangereuse. D a en plus quelques difficultés motrices qui sont reconnues par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). C'en est trop.

Ni une, ni deux, on fait intervenir

le service d'hygiène de la mairie de Lille pour faire constater l'état du logement. Le logement est déclaré en « inhabitable par nature ». Il faut que D sorte au plus vite. Il a déposé une demande de logement social depuis quelques mois. Pour faire accélérer les démarches, on l'accompagne rencontrer le service inter-bailleur de la ville de Lille qui peut orienter des familles vers les logements sociaux sur lesquels la ville possède un contingent.

Relogement et poursuites

Invraisemblable D habite ce cloaque depuis plus de 15 ans. L'espace ne lui permettait pas de recevoir ses enfants. Il a donc dû renoncer à son droit de garde. On

prend alors contact avec un avocat spécialisé dans les questions de logement pour se renseigner sur ce qu'il est possible d'obtenir en dédommagement de la situation. Dans le même moment, D se voit finalement proposer un logement social neuf juste à côté de chez lui. Un logement dans le quartier, beaucoup plus grand et pas plus cher. L'affaire est encore en cours mais D commence à voir le bout du tunnel.



Ilot Pépinière : où en est on ?

L'îlot pépinière c'est encore et toujours quelques irréductibles habitant-es qui résistent à l'avancée du béton d'Euralille sur le quartier de Saint-Maurice. Retour sur l'actualité récente de ce bout de quartier qui nous tient à cœur depuis notre création.

BRÈVES

Explosion du nombre d'expulsion

C'est une triste réalité qu'on ne cesse de dénoncer et de combattre, le nombre des expulsions est en explosion... On constate encore une hausse de 10% des expulsions locatives depuis 2012, il y en a eu 132 016 en 2014. Pour les autres formes d'habitat c'est pas mieux, 1706 squats expulsés et 3073 terrains. 11 604 expulsions l'ont été avec recours à la force publique, chiffre peu fiable, certaines préfectures dont celles du Nord ne communiquent pas ces données.

FCB : Quand la mairie assure son plan com' !

Début juillet c'était la grand messe, toute l'équipe du projet était là, en plus de nombreux-euses élu-es. On n'a pas appris grand chose, un plan com' huilé comme il faut, aucun espace pour les questions et la participation des habitant-es, outre quelques passes d'armes entre Martine Aubry et l'opposition sur la vidéo surveillance. Mention spéciale à Gérard Caudron qui a réussi à parler 15 min sans parler du projet, nostalgie de l'enfance quand tu nous tiens...

Sur la rue du faubourg de Roubaix, la pépinière ne ressemble plus à ce qu'on a pu connaître en 2014, quand la nature avait repris ses droits et que les plantes fleurissaient sur l'ancienne exploitation des fleuristes. Les serres sont détruites, de nombreux arbres arrachés, certaines maisons et l'ancien local commercial sont « déconstruits » et les moutons ont fait leur apparition pour lutter contre les plantes invasives.

D'autres démolitions sont au programme et des fouilles archéologiques préventives, obligatoires sur ce genre de projet, devraient avoir lieu. Début 2017 est envisagé pour lancer les travaux. Trois permis de construire seraient déposés et donc attaquables devant la justice.

La procédure opposant propriétaires occupant-es et la préfecture sur le dossier de l'utilité

publique du projet avance. Les mémoires des avocats ont été rendus et une date d'audience est attendue. Les habitant-es, soutenus par l'APU, soulèvent des vices dans la procédure notamment au niveau des éléments mis à la disposition du public en plus des critiques historiques sur l'impact environnemental du projet, la pollution et la hauteur des futurs constructions.

Les procédures d'expropriation ne sont pas encore lancées (bien que pouvant durer des années) mais la mairie brandit la menace dans la presse. Une tendance semble se dessiner quand il s'agit de bétonner, à Lille comme à Nantes (projet d'aéroport), pas le temps pour les recours juridiques quand de gros intérêts économiques sont en jeu...



« On vous réserve notre meilleur botte ! »

Promoteurs : Les rois des villes

Rue de Lannoy, Vaucanson ou Philadelphie, une foule d'édifices vient s'inviter à Fives. Depuis les années 2000 plus de 800 logements (du studio à la maison de ville) ont émergé du sol. La terre de Fives cachera-t-elle un pétrole fort juteux pour que certains décident de l'investir ?

Bouygues Immobilier, Nacarat, Groupe SIA, Pierre et territoire : des promoteurs devenus spécialistes de la rente terrestre : dealers de foncier, mercenaires d'humus, ou orpailleurs immobilier, ils se sont fait marchands du commun urbain.

«La propriété pour tous»¹

C'est durant les années 1950 -devant une France en pleine reconstruction- que se développa un nouvel acteur de la ville: le promoteur. Son rôle, «[prendre] l'initiative de la réalisation du bâtiment qu'il destine à la vente, [réunir] les financements nécessaires au projet et en [assumer] le risque. Initiateur, responsable et pilote de l'opération, il est celui pour le compte duquel est édifié l'ouvrage.»². En d'autres termes, le promoteur réunit de l'argent, construit un immeuble, et en retire encore plus d'argent. Le social n'étant pas la première priorité.

«Quand on sait que la construction d'un logement neuf a coûté 1 000 à 1 200€/m² et que vous l'achetez 6 000€, où va l'argent ?»³ Si il n'est pas le seul responsable, le promoteur arrive en deuxième position dans l'addition finale, (dessin illustrant les chiffres) avec 25% du coût global (le premier étant le coût de la construction estimé à 40%)⁴. L'ensemble de

la somme pris en charge par le promoteur, se nomme «frais de portage». Il comprend, certes un peu d'assurance, d'acquisition, et de chantier, mais une grande part sert aussi à la commercialisation, à la publicité, et au fonctionnement

“Un logement neuf coûte 1200€/m² et vous l'achetez 6 000€, où va l'argent ?”

de la boutique. A ce cela il ne faut pas oublier la marge de bénéfice comprise entre 3 et 7% . S'ajoutent aussi d'autres dispositifs d'aides, de subventions publiques et de défiscalisation...

Cette profession ne semble pas connaître la crise : le chiffre d'affaire de la filiale Bouygues Immobilier a bondi de 11% entre 2013 et 2014⁵. Jouissant toujours d'une vaste liberté, ces opérateurs totalement privés continuent à modifier discrètement, opportunément mais surtout aveuglement, l'espace collectif des villes. Sourds face aux attentes des habitant-es, l'urbanisme cède aux sirènes de la promotion immobilière. Charmée par leurs envoûtements à court-terme, la ville

se craquelle.

«Ca construit, mais pourquoi c'est pas pour nous ?

« Pour une ville durable et désirable » : On ne peut que s'interroger derrière cette sentence d'un géant de la promotion. Durable de quoi ? Désirable pour qui ? Exploitant la situation d'un État qui ne se donne plus les moyens d'agir, ces entreprises vendent ainsi leurs modèles de bâtiments enclavés (cf p.). Ce sont les fameux partenariats publics-privés si rentables.

L'État, pour compenser cette perte «de légitimité et de souveraineté, [amplifie] ses fonctions de contrôle [...] Il devient policier à hauteur de son incapacité. [...] L'expulsion dans une main, l'urbanisme dans l'autre, les maires se prêtent sans faiblir à l'application de cette politique»⁶. Glissant d'un urbanisme de projet à un urbanisme de règles la ville se standardise. Dès lors, qui donc a intérêt à faire baisser le prix pour garantir un «droit à la ville pour tous»?

Certainement pas les promoteurs !

1 Devise du promoteur Lillois «Pierre et territoire»

2 Définition de la Fédération Promoteur Immobilier (FPI)

3 MICHELIN Nicolas «Logement neuf : l'Etat et les promoteurs font monter les prix», Libération, 03/07/2014.

4 Anma/E, « Où va l'argent », livret de l'exposition «Argent, Logement, Autrement», Paris, Ed. Anma/E, p.12

5 O.B, «La construction en pôle position chez Bouygues», Le Moniteur, 20/05/2015,

6 NAMAIS Olivier «Un très cher logement»



Mains basse sur Fives

DE LA PROMOTION A L'EXCLUSION ?



"CLOS HÉLOÏSE"

Bouygues
Immobilier 

"ENVERGURE"

Bouygues
Immobilier 

"ILOTS BORIS VIAN"

Pierres & Territoires
de France 

"FIVES'ART"

 NACARAT
GROUPE RABOT DUTILLEUL

"ORGANUM"



GROUPE SIA

"PLACE DEGEYTER"

 NACARAT
GROUPE RABOT DUTILLEUL

"MACHU PICCHU"



GROUPE SIA

"MAISON BLANCHE"

FINAPAR 

"LES RIVES
D'HELLEMMES"

Bouygues
Immobilier 

FIVES-CAIL-BABCOCK

Bouygues
Immobilier  NACARAT
 GROUPE RABOT DUTILLEUL
Pierres & Territoires
de France
GROUPE SIA

"LES COSTANTS"

Pierres & Territoires
de France



Privatiser le commun : exclure toujours plus

Envergure, un lieu singulier où bien-être et intimité de chacun seront préservés», «Clos Héloïse [...] Habitez au cœur du bien-être»¹, découvre-t-on à l'intérieur des brochures promotionnelles des nouveaux logements de la rue Coustou, et rue de la Marbrerie. Le marketing fait rage pour vendre ces résidences mais que cachent ces slogans ?

Ce type de slogan publicitaire, qu'on retrouve pour de la lessive ou pour le dernier village vacances, se focalise sur le bien-être individuel, le confort privé, et la sécurité. Quelles conséquences ont tous ces nouveaux lieux, sur la ville au quotidien? À qui profitent vraiment ces opérations immobilières? Aux passagers du quotidien, promeneurs pressés ou citoyens du coin?

« Le Clos Héloïse se fond harmonieusement dans son Environnement citadin »

Avec ses façades sans voix, ses portails automatiques sécurisés, ses volets électriques fatalement clos, et ses tragiques clôtures métalliques, on en doute sérieusement. Que dire alors de ces interphones, digicodes, vidéo-phones ; et autres systèmes de surveillances aux regards inquisiteurs? Mais que cachent tous ces îlots enclavés? C'est qu'ils sont bien méfiants ces édifices... Protègent-ils ce «jardin d'Éden», cet «espace vert central paysager [...] agrémenté de plantations de diverses essences»² vendu par la publicité?

C'est une bien étrange stratégie qui se dessine ici-bas. Elle s'éreinte à isoler, privatiser, surveiller, et à

rendre l'espace public consommable. Ainsi une nouvelle foule d'édifices solitaires, vient discrètement peupler les rues. Ces oasis urbaines sont des enclaves retirées du commun urbain.

« Envergure: autre façon de vivre la ville »

Sur la brochure, une femme sourit de joie devant cet idéal enfin à portée de main. Même l'intérieur des logements obéit à cette stratégie d'isolation urbaine : réduisant toutes possibilités de vie commune à de vulgaires espaces techniques, escaliers de secours, ou des locaux poubelle.

Cette exclusion voulue, serait-elle un argument pour tous ces jeunes cadres amoureux-euses, ces étudiant-es, chercheur-euses, créateur-trice-s ambulante-es, ou ces ménages recomposés, voir décomposés, séduits par un désir de «distinction»³ ? Pas uniquement, cette logique va plus loin.

« Devenez propriétaire en bénéficiant des prix maîtrisés pour un nouvel art de vivre »

Malheureusement, ce désir de singularité ne peut constituer un unique reproche. Symptôme

d'une mutation inéluctable de nos sociétés, elle transforme le lien entre espace et individu en une nouvelle géographie urbaine. «A l'homogénéité sociale de la ville des riches est venu s'opposer récemment la diversité aussi évidente que substantielle de la ville des pauvres»⁴. C'est pourquoi aussi certains promoteurs, profitent de cette complexité pour faire du profit sur l'exclusion.

Pour bâtir cette (anti)ville renouvelée, combien de personnes se font chasser de leurs quartiers ? Combien d'expatriés sont contraints de partir vers des contrées toujours plus éloignées à cause de l'augmentation des loyers ? Ces mêmes promoteurs proposent aussi leurs valeureux services pour offrir leurs pavillons, grignotant au passage les terres agricoles. Cherchant constamment l'opportunité la plus rentable, ces acteurs modifient irréversiblement notre territoire.

Aveugle, mais toujours déterministe, l'urbanisme d'aujourd'hui ne prend pas en compte la mutation de son principal sujet: la société. Même si, ici-bas émerge d'autres voix urbaines.

1 Palladio Publicité, «Envergure», et «Clos Héloïse»
 2 Brochure de Palladio, «Envergure»
 3 BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique social du jugement.*
 4 SECCHI Bernardo, *La ville des riches et la ville des pauvres.*
 5 BOERI Stephano, *Lantiville, Paris, Ed. Manuella, 2013, p.154.*



Depuis sa création, l'APU Fives a emboîté le pas aux APU de Moulin et du Vieux Lille dans la construction d'un réseau national d'associations travaillant sur les thématiques d'accès aux droits liés à l'habitat. La tête du réseau est la fondation Abbé Pierre et regroupe aujourd'hui plus de 40 structures.

La naissance de ce réseau vient de la volonté de la fondation Abbé Pierre de s'inscrire dans les régions. Pour ce faire, elle a créé des antennes régionales. À partir de là, la fondation s'est rapprochée des associations intervenant sur les territoires, pour dans un second temps les rassembler.

S'en est suivi un long travail de définition de ce qui faisait notre vision commune du droit et de l'accompagnement des familles.

Une autre approche

Notre activité se situe entre l'accompagnement social et le travail juridique. Nous sommes en rupture avec les logiques de guichet et d'accompagnement dans des dispositifs précis. Tout le monde est accompagné, peu importe qu'il/elle rentre dans une case ou pas, qu'il/elle soit chômeur-euse, retraité-e ou salarié-e. L'action vise à informer les personnes sur leurs droits, donner des éléments de compréhension ; éclairer une stratégie : que les

familles choisissent une démarche en connaissance de cause ; activer des droits : accompagner les personnes dans les démarches tant administratives que juridiques, jusque devant les tribunaux si nécessaire ; faire évoluer le cadre légal.

Se rassembler pour peser plus

Le réseau doit se développer pour parvenir à devenir une force de proposition, voire de contestation. Pour cela, il est nécessaire que les aspects fondamentaux comme le rassemblement, ou encore comme les échanges (de pratiques, de conseils juridiques, d'informations) fonctionnent.

À l'heure où les conditions de vies sont de plus en plus précaires et où la contestation manque cruellement de visibilité, cette capacité à se développer serait des plus pertinentes, et ce qu'il s'agisse de faire évoluer le droit ou encore d'interpeller les pouvoirs publics.

« Parce qu'il ne suffit pas qu'un droit existe pour qu'il devienne effectif »

La diffusion de ce travail et de nos pratiques n'en est qu'à son début. Un premier colloque régional a eu lieu à Lille le 5 octobre. Un succès qui malgré une diffusion tardive a rassemblé plus de 80 personnes. Un colloque national s'est tenu à Paris le 24 novembre.

Il s'agit maintenant de continuer à travailler sur la consolidation de ce réseau nationale, de répandre nos pratiques et pourquoi pas, d'animer un réseau régional.



Rue Bernos, Fives, un vendredi après-midi. Après une action de l'APU destinée à revendiquer la mise à disposition d'un local associatif auprès de la Mairie de Quartier de Lille et son représentant Sébastien Duhem, nous empruntons la rue Bernos pour venir saluer les militant-e-s du CSP59, le Comité des Sans-Papiers du Nord-Pas-de-Calais.



Devant le local, ça s'affaire. Un camion de collecte de vêtements vient d'arriver. Nous sommes tout de suite mis dans le bain : « vous voulez voir ce qu'on fait au CSP ? Et bien tenez, aidez nous à décharger le camion, ça sera un bon début ». Les vêtements sont à destination des familles qui sont régulièrement accueillies : tout le monde peut venir se servir. Une fois le déchargement effectué, nous sommes accueillis par Marie, qui se définit comme « la cheffe cuisine ». Nous sommes invités à nous asseoir pour prendre un café. « Si vous aviez prévenu, j'aurais préparé quelque chose ! » nous lance-t-elle mi-amusée mi-déçue. Elle nous présente la maison : la salle de réunion dans laquelle se tient régulièrement l'Assemblée générale (AG) du Comité et dans laquelle les familles sont accueillies, et la salle de permanence dans laquelle sont mises en place les démarches d'aide juridique et administrative pour les personnes sans papiers et/ou ressources. Autour de nous, les va-et-viens sont nombreux, l'animation règne : les vêtements

collectés ne peuvent pas rester dans le couloir qui devient trop encombré ; il faut les déplacer vers le bureau. Nous nous présentons et expliquons notre démarche. « On est là pour faire connaissance avec une association ancrée dans le quartier et qui, comme nous, tente de faire respecter

ses droits: pour vous des papiers, pour nous un logement décent ». Rapidement, on nous conseille de revenir à la prochaine AG. En repartant, nous croisons Rabah, militant du CSP et de l'APU de Moulins, qui semble contrarié : pas possible de laisser les vêtements comme ça dans un bureau encombré, il vaut mieux les monter à l'étage. Rebelote, nous voilà donc repartis pour un tour...

Même lieu, le lundi suivant

« Dis donc, il y a du monde ce soir ! ». « Ah, vous trouvez ? Pourtant c'est plutôt calme par rapport à d'habitude ». Le nombre de familles présentes en cette soirée d'Assemblée Générale nous montre à quel point le Comité permet de mobiliser le quartier (et au-delà). Nous prenons place non loin de

Rabah, que nous avons croisé la semaine passée. Nous lui posons nos premières questions : « Qui finance les actions du CSP ? ». Il nous répond un peu amer : « La Ville et la Région donnent un peu. Mais tout le monde est bénévole ici. Le Comité n'est même pas locataire des lieux, c'est une autre association. Le Comité n'est pas une association officielle ». Nous continuons naïvement : « Il n'y a pas de personne morale ? ». Il nous titille : « Non, c'est un collectif, il n'y a que du physique ! » avant de rire aux éclats. Pendant ce temps, tout le monde s'installe. Roland préside la séance et invite les familles sans-papiers à s'asseoir au premier rang, autour de la table. Timidement, chacun-e-s, femmes, hommes et enfants, prend place. Nous sommes discrètement installés un peu plus loin. Puis s'ouvre la réunion, avec une seule règle à respecter et qui sera répétée tout au long de la soirée : « Les enfants sont rois, ce sont les seuls qui auront le droit de perturber l'AG ».

Solidarité et entraide

Avant de démarrer l'ordre du jour, nous sommes invités à présenter l'APU, ce que nous faisons avant d'être chaleureusement applaudis. La discussion commence avec un point sur l'organisation des cours de français. On parle des choses qui fâchent, des absences,

« Il faut continuer à leur mettre la pression, être présents, c'est notre seul moyen d'expression ! »

du manque d'écoute. L'AG est le lieu de toutes les demandes et où l'on cherche des solutions aux problèmes rencontrés au quotidien. Puis un point sur les dernières mobilisations intervient : des membres du Comité partiront pour la jungle de Calais afin de rencontrer migrants et associations déjà présentes sur place. L'idée est de créer des rencontres entre familles sans-papiers lilloises et migrant-es, de dresser un constat des besoins sur place et de voir comment le CSP pourrait y remédier. Une collecte de vêtements a déjà été mise en place. Un intervenant propose que les surplus enregistrés puissent être redistribués auprès d'autres personnes, comme les populations Roms de la métropole.

Lutte sociale et juridique

Enfin, le point central des actions du Comité : les rencontres avec la préfecture afin de permettre l'obtention de papiers aux familles demandeuses. Depuis 20 ans, ils/elles sont présent-es chaque mercredi, à 18h30, Place de la République, face à la préfecture, afin de faire valoir une régularisation de leur situation sans laquelle aucune démarche officielle n'est envisageable. En 2007 et fin 2012, deux grèves de la faim ont même été lancées suite à une circulaire qui

durcirait les conditions d'obtention du précieux sésame. La réunion est d'ailleurs également l'occasion de prendre des nouvelles des camarades qui ont été hospitalisés suite à ce combat. Depuis cet été, le CSP a tout de même obtenu de pouvoir présenter un certain nombre de dossiers de régularisation auprès du directeur de cabinet du Préfet. Entre 10 et 15 personnes par mois voient leur dossier traité, mais pas forcément validé.

De nombreuses embûches administratives (en fonction du guichet auprès duquel le demandeur est reçu, il obtient des informations différentes voir contradictoires), auxquelles s'ajoutent les luttes internes à la préfecture, viennent compliquer la tâche. Les tours de parole se succèdent dans la salle, chacun veut savoir ce qu'il en est du dossier de telle ou telle personne, car beaucoup se connaissent, à force de se croiser au local. D'ailleurs, pendant que se termine l'AG, une famille est en train de constituer un dossier de demande de régularisation avec l'aide de bénévoles du Comité.

Le combat continue

Les dernières discussions concernent l'influence réelle que peut avoir le CSP auprès de la

préfecture. Des militants se désolent de la baisse de la mobilisation lors des manifestations du mercredi depuis que la préfecture les reçoit. Certains y voient même une stratégie des représentants de l'Etat : « Il faut continuer à leur mettre la pression, être présents, c'est notre seul moyen d'expression ! ». De fait, l'échange semble redonner du baume au cœur et de la motivation à chacun. On parle de lutte, de résistance et de rapport de force car on sait bien que la position du Comité est précaire face à l'arsenal juridique et administratif de la préfecture et que nombre de situations de familles déjà en difficulté dépendent seulement de son bon vouloir.

Après un ultime tour de table, l'Assemblée Générale est levée et les enfants recommencent à courir dans les travées, même si certain-es n'ont pas attendu la fin des discussions des adultes pour marquer leur réprobation face à l'heure tardive et la longueur des discussions. Nous saluons nos hôtes et nous donnons rendez-vous pour les prochaines échéances, dans la rue, les cortèges et où bon il faudra se tenir prêt-es, afin de défendre de concert le droit à la ville et à la dignité.



Comité des Sans-Papiers 59 - 42 rue Bernos 59800 Lille (Fives)

Permanences d'accueil le lundi, mardi, jeudi et vendredi soir et le samedi matin

Manifestation tous les mercredi, à 18h30, place de la République

Le Petit Maroc : entre l'histoire et le présent

Le 6 juin dernier, l'APU Fives-Hellemmes aidé d'autres associations a organisé une balade urbaine se terminant au Petit Maroc. Cela a été l'occasion de se remémorer certaines luttes et mobilisations collectives qui ont fait vibrer ce quartier du Petit Maroc. Mais tout d'abord qu'est ce que le Petit Maroc ?

Le Petit Maroc est un quartier situé entre Ronchin, Hellemmes, Fives et Moulins. Il regroupe plusieurs centaines d'habitant-e-s (à peu près huit cents selon l'ancien président du conseil de quartier de Fives, Frémeaux).¹ Le quartier est enclavé entre la voie ferrée et le boulevard périphérique. Il est donc relativement peu accessible. Il est également le voisin immédiat de la chaufferie Résonor très polluante, et de la future cuisine centrale² des établissements scolaires lillois qui va déverser dès 2016 ses camions sur les routes de Lille.³

Un quartier à part

Selon la légende locale, ce lieu aurait été fondé au début du XX^{ème} siècle par des tirailleurs marocains qui auraient été démobilisés pendant la Première Guerre Mondiale. C'est de là que viendrait le nom du « Petit Maroc ». Mais d'autres versions de la fondation et de la création de son nom existent. Ainsi une habitante raconte qu'il daterait de 1901 : un ancien militaire ayant fait son service au Maroc aurait vu les nombreuses maisons en bois du quartier et se serait écrié qu'il se croyait au Maroc. Ou encore, et selon le numéro du Nord Illustré de mars 1913, il aurait été fondé en 1907 par un vendeur de pommes de terres, propriétaire audacieux qui louait des logements en bois pour les « zôniers » de la zone non aedificandi (là où on ne pouvait pas construire sauf en bois car le périmètre était proche des fortifications).

Un quartier convoité

Le Petit Maroc est un quartier populaire sévèrement touché par la désindustrialisation : sa population décline et toutes les écoles du quartier ont fermé. De nombreuses habitant-e-s travaillaient en effet dans les usines d'Hellemmes et de Fives, et le quartier a connu de fortes vagues d'immigration pour le travail pendant les Trente Glorieuses. Depuis 2011, l'usine et le magasin B'TWIN Village se sont implantés sur les vestiges d'une usine de tabac construite dans les années 1960s et qui a fermé ses portes en 2005, non sans combat de la part de ses salariés qui habitaient le quartier⁴. Très peu d'habitant-e-s du Petit Maroc travaillent aujourd'hui dans B'TWIN Village⁵. Pour justifier la « reconversion industrielle », Décathlon nous a pondu une brochure très fouillée sur l'histoire du quartier et a fait poser des habitant-e-s du quartier kiffant chevaucher leurs vélos Oxyrane flambants neufs⁶.

Un quartier en vie

Que se passe-t-il actuellement au Petit Maroc ? Sans compter les consommateurs-trices et salarié-e-s de B'TWIN Village ainsi que les ouvrier-ères construisant la cuisine centrale, il ne se passe pas grand chose. L'association d'animation du Petit Maroc installée dans la salle Mariotte rue des Frères Lumières essaie tant bien que mal de combler les vides d'un quartier délaissé par les industries et par la mairie. Elle organise des bouffes et accompagne les gosses du quartier dans le centre social de fortune qu'elle a créé. Quel avenir les pouvoirs publics réservent-ils à ce quartier ? On ne sait pas trop, mais sa récente qualification en quartier dit prioritaire « politique de la ville » laisse présager d'un regain d'intérêt pour ce quartier de la part de ceux mêmes qui l'avaient délaissé.



Le Triton Inspiré

Monsieur Renard,
locataire affamé



J'ARRIVE
TOUT DE
SUITE...

Surtout ne vous
inquiétez PAS...

Attendez
moi !



Maître Corbeau,
huissier de justice

Atelier Populaire d'Urbanisme de Fives - Hellemmes

C'est aux habitants de décider de l'avenir de leur quartier.
Fivois, hellemmois, habitants de Saint-Maurice, rejoignez l'APU !
A qui la ville ? A nous la ville !

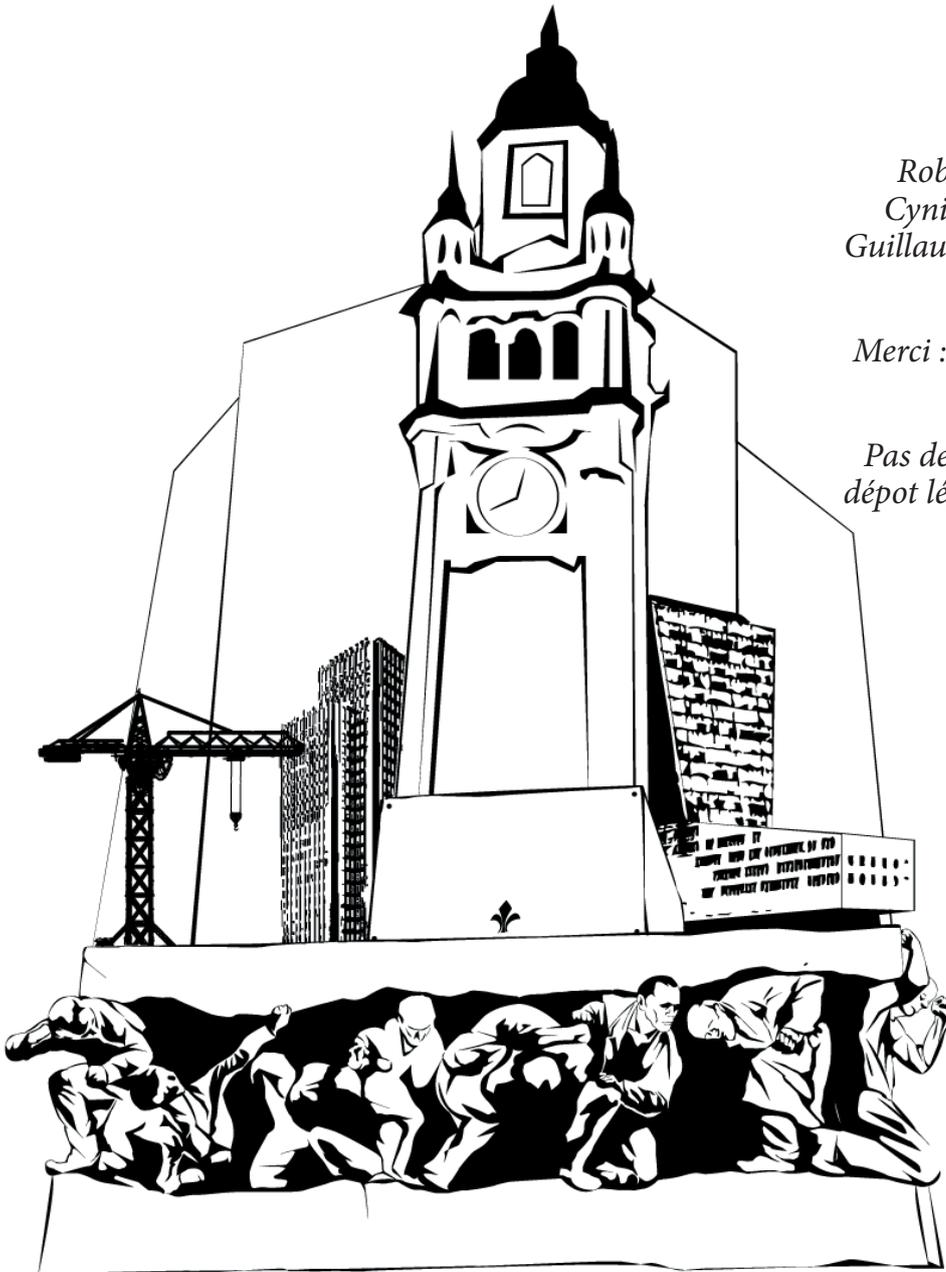
Triton réalisé par :

*Robin, Xamo, Coco, Maz, Picsou,
Cynister, Antonio, MaTt, Stickmoo,
Guillaume, Vianney, Simon, Thomas, Six,
Louis, Gégé.*

*Merci : aux APU - Vieux Lille, Moulins,
au 118 et à Mumu.*

*Pas de directeur de publication, pas de
dépot légal, pas de pubs, imprimé par nos
soins.*

kwä-kwä !



*L'APU Fives vous aide et vous soutient dans vos problèmes de logement. Rendez-vous aux
permanences collectives :*

Les samedis et vendredis au 118 rue jean bart à hellemmes, Métro Marbrerie.

Contact : apufives@gmail.com / 06.58.71.07.64